



HAL
open science

Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes portent-elles la marque de leurs origines socio-économique et culturelle ?

Louis-André Vallet, Céline Goffette

► To cite this version:

Louis-André Vallet, Céline Goffette. Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes portent-elles la marque de leurs origines socio-économique et culturelle ?. 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, pp.151 - 156, 2018. hal-04304728

HAL Id: hal-04304728

<https://sciencespo.hal.science/hal-04304728>

Submitted on 24 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes portent-elles la marque de leurs origines socio-économique et culturelle ?

Céline Goffette
Louis-André Vallet

■ Les enquêtes Génération du Céreq montrent de manière répétée que les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes dépendent étroitement du niveau de diplôme que ceux-ci ont acquis à l'issue de leurs études. Mais elles révèlent également que la situation des entrants sur le marché du travail reflète leur origine sociale : d'une part, le chômage touche plus les jeunes issus de milieux modestes ; d'autre part, pour ceux qui sont en emploi, leur situation dans la hiérarchie socioprofessionnelle est liée à la place qu'occupent leurs parents au sein de cette même hiérarchie. Comment le lien entre les trajectoires d'insertion des jeunes et leur origine sociale – dans ses deux dimensions, socio-économique et culturelle – a-t-il évolué au cours des deux décennies qui séparent la génération 1992 de la génération 2010 ? Et dans quelle mesure ce lien se constitue-t-il via le niveau de diplôme atteint ?

Les travaux sociologiques récents sur la mobilité sociale entre générations mettent en évidence la persistance du lien entre origine et position sociales, mais aussi certaines évolutions. Par exemple, parmi les hommes et femmes français âgés de 35 à 59 ans, actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, la proportion d'individus « immobiles », c'est-à-dire classés dans le même groupe social que leur père, a décliné entre 1977 et 2003, passant de 42 % à 37 % pour les hommes, et de 33 % à 23 % pour les femmes (Vallet, 2014). En un quart de siècle, la société est donc devenue plus mobile et le lien entre origine et position sociales s'est un peu relâché avec, à la fois, un surplus de trajectoires ascendantes et des déclassements sociaux plus nombreux. Dans le même temps, les inégalités sociales devant l'école restent marquées, même si elles se sont affaiblies, mais cette diminution a surtout concerné des générations désormais anciennes (Thélot et Vallet, 2000).

Un ouvrage comparatif récent a examiné la question d'un effet « direct » ou « résiduel » de l'origine sociale – c'est-à-dire, par-delà celui, plus fort, qui s'exerce via le niveau d'éducation atteint – sur deux indicateurs du degré de réussite professionnelle : le score de statut socio-économique de la profession occupée et le salaire (ou le revenu) perçu (Bernardi et Ballarino, 2016). Dans chacun des 14 pays étudiés, un tel effet « direct » de l'origine sociale est mis en évidence. Il varie, dans son intensité, avec le niveau d'éducation et s'avère plus faible, voire inexistant, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur ; en d'autres termes, une origine sociale plus élevée est susceptible de compenser, jusqu'à un certain degré, des ressources scolaires plus faibles. Par ailleurs, l'effet résiduel de l'origine sociale est davantage visible à un stade avancé de la carrière qu'au début.

Ces questions ont aussi été examinées dans des travaux antérieurs du Céreq. Pour les jeunes de l'enquête Génération 1998, Lopez et Thomas (2006) observaient que les parcours d'entrée dans la vie active variaient sensiblement en fonction de la catégorie socioprofessionnelle du père, mais qu'à sexe, niveau et type de formation initiale donnés, l'origine sociale jouait peu sur le degré de participation à l'emploi. Concentrant l'analyse sur les sortants de l'enseignement supérieur de l'enquête Génération 2004, Calmand et Épiphanie (2012) ont montré que, par-delà le plus haut diplôme possédé et sa spécialité, être enfant de cadre n'augmentait ni la probabilité d'être en emploi, ni celle d'occuper un emploi à durée indéterminée, trois ans après la sortie de l'enseignement supérieur. En revanche, la même origine sociale accroît significativement les chances d'accéder aux catégories de cadre ou de profession intermédiaire.

Les enquêtes Génération 1992 et Génération 2010 offrent la possibilité d'une comparaison temporelle de la force du lien entre origine et position sociales à deux décennies de distance. À la différence des enquêtes de 1998 et 2004, elles permettent d'approcher, non seulement la dimension socio-économique du milieu familial, mais aussi sa dimension culturelle (voir encadré). Il est donc possible de déterminer, à l'aide de ces deux enquêtes, dans quelle mesure la qualité de l'insertion professionnelle porte la marque de l'origine socio-économique et culturelle des jeunes, et à quel degré cet héritage familial transite par le niveau de diplôme.

1 | LIENS ENTRE ORIGINE SOCIALE, NIVEAU D'ÉDUCATION ET POSITION SOCIALE : PERMANENCES ET ÉVOLUTIONS

En deux décennies, la structure socioprofessionnelle des emplois occupés par les jeunes cinq ans après la fin de leurs études a sensiblement évolué : l'accès aux positions de cadre ou de profession intermédiaire s'est élargi tandis que l'accès aux positions d'ouvrier ou d'employé a diminué. Ainsi, parmi les jeunes de la génération 1992 qui ont accédé à l'emploi, 13 % occupent un emploi de cadre et 31% un emploi d'ouvrier cinq ans après la sortie du système éducatif, contre respectivement 17 % et 24 % pour ceux de la génération 2010. L'accès au groupe des cadres a augmenté pour toutes les origines sociales même si les différences restent toujours très marquées. En 2010, il concerne 34 % des jeunes dont au moins l'un des parents est cadre contre 32 % en 1992, et 6 % des jeunes issus d'une famille ouvrière contre 5 % en 1992. Ces éléments peuvent être synthétisés dans une mesure d'inégalité des chances relatives : alors qu'au sein de la génération 1992, un enfant de cadre en emploi cinq ans après ses études avait 22,2 fois plus de chances qu'un enfant d'ouvrier d'être cadre plutôt qu'ouvrier, ce rapport de chances s'établit encore à 19,2 en 2010. La proportion de jeunes hommes et femmes « immobiles » montre aussi une permanence remarquable, valant 33 % en 1992 et 32 % en 2010. À vingt ans de distance, les situations de reproduction sociale concernent donc toujours environ un tiers des jeunes récemment entrés sur le marché du travail.

L'accès plus important des jeunes aux positions situées en haut de la hiérarchie socioprofessionnelle est lié à l'évolution de la structure des emplois, mais aussi à l'augmentation du niveau de diplôme observée sur la même période. En effet, les jeunes sortis du système éducatif en 2010 et qui sont en emploi cinq ans après sont plus diplômés que ceux qui ont fait de même en 1992. Parmi ces derniers, 69 % étaient au plus titulaires du baccalauréat, contre 61 % dans la génération qui s'est insérée sur le marché du travail à partir de 2010. L'augmentation de la certification a notamment été remarquable en haut de la hiérarchie scolaire : alors que, dans la génération 2010, 17 % des jeunes sortent d'une école de commerce ou d'ingénieurs ou bien sont titulaires d'un diplôme de niveau master ou doctorat, ils n'étaient que 10 % dans la génération 1992. De nouveau, l'augmentation de la certification a concerné toutes les origines sociales, mais les écarts restent encore très marqués : en 2010, alors que 38 % des jeunes dont l'un au moins des parents est cadre n'ont pas de diplôme plus élevé que le baccalauréat, ils sont 83 % parmi ceux issus d'une famille ouvrière.

Enfin, le diplôme conditionne fortement les trajectoires d'insertion sur le marché du travail et les positions atteintes dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Dans la génération 2010, parmi les jeunes en emploi cinq ans après leur sortie du système éducatif, 7 % des titulaires d'un baccalauréat général appartiennent au groupe des cadres, mais il s'agit de 20 % des titulaires d'une licence et de 82 % des diplômés d'une école de commerce ou d'ingénieurs. Mais l'augmentation de la certification a eu pour conséquence une diminution de la valeur relative des diplômes intermédiaires : dans la génération 1992, c'était en effet 44 % des titulaires d'une licence qui accédaient au groupe des cadres.

2 | À DIPLÔME ÉQUIVALENT, L'ORIGINE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE MARQUE-T-ELLE ENCORE LES TRAJECTOIRES DES JEUNES ?

Nous recherchons donc la trace éventuelle de l'origine socio-économique et culturelle des jeunes sur la qualité de l'emploi qu'ils détiennent cinq ans après la sortie du système éducatif, qualité définie à partir de deux indicateurs : le score de statut socio-économique de la profession qu'ils exercent et le salaire qu'ils perçoivent (voir encadré). Le plus haut diplôme que les jeunes possèdent est aussi observé dans la nomenclature la plus fine (9 postes), compatible avec les deux enquêtes : elle va des non-diplômés ou titulaires du seul brevet jusqu'à, d'une part, les diplômés d'une école d'ingénieurs ou de commerce, d'autre part, les titulaires d'un DEA, DESS, master, 3^e cycle ou doctorat.

■ L'origine socio-économique et l'origine culturelle : deux indicateurs

Les enquêtes Génération 1992 et 2010 comportent des questions séparées sur le groupe socioprofessionnel (en six postes) du père et de la mère. Sur cette base, nous définissons le groupe socioprofessionnel dominant au niveau familial, selon l'ordre décroissant suivant :

- cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- professions intermédiaires ;
- artisans, commerçants et chefs d'entreprise ;
- agriculteurs exploitants ;
- employés ;
- ouvriers.

Cet ordonnancement n'est pas arbitraire : il correspond à celui fourni par l'échelle de statut socio-économique disponible pour la France (Chambaz *et al.*, 1998). En deux décennies, c'est surtout la catégorie supérieure qui a varié en importance : 18 % des jeunes de 1992 et 27 % de ceux de 2010 ont au moins un parent cadre ou profession intellectuelle supérieure.

Les mêmes enquêtes recueillent également séparément les niveaux d'études du père et de la mère. Nous définissons le niveau d'études le plus élevé des parents – ou du seul parent le cas échéant – dans la nomenclature suivante :

- les deux parents sont diplômés de l'enseignement supérieur ;
- un seul parent est diplômé du supérieur ;
- au moins l'un des parents a le baccalauréat, et l'autre n'a pas de diplôme plus élevé ;
- au moins l'un des parents a un BEP ou un CAP et l'autre n'a pas de diplôme plus élevé ;
- les deux parents ont le brevet des collèges ou aucun diplôme ;
- l'information est inconnue pour les deux parents.

La croissance de la certification scolaire a aussi concerné les ascendants des jeunes interrogés. Dans la Génération 1992, seuls 5 % des jeunes avaient leurs deux parents diplômés de l'enseignement supérieur et 8 % un seul, mais ils sont respectivement 11 % et 16 % dans la Génération 2010. À l'autre extrême, le diplôme parental ne dépassait pas le brevet des collèges pour 48 % des jeunes sortant du système éducatif en 1992, contre 18 % seulement à la Génération 2010.

Deux indicateurs de la qualité de l'insertion professionnelle

Premier indicateur de la qualité de l'insertion, le score de statut socio-économique de la profession utilise l'échelle estimée en France pour les catégories socioprofessionnelles à deux chiffres (Chambaz *et al.*, 1998). Située entre -1,52 pour les ouvriers non qualifiés et +2,19 pour les professions libérales, elle prend la valeur 0 pour les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (PIACE). En deux décennies, le niveau de qualification des premiers emplois des jeunes s'est élevé, reflétant l'évolution générale de la société : pour l'emploi occupé cinq ans après la sortie du système éducatif, il s'établit en moyenne à -0,24 pour la Génération 1992 et -0,02 pour la Génération 2010.

Le salaire mensuel net (primes éventuelles incluses) perçu à la date d'enquête (ou à la fin du dernier emploi décrit, pour les individus n'étant pas en emploi lorsqu'ils sont interrogés) constitue notre second indicateur de la qualité de l'insertion. Les modalités de questionnement de l'enquête Génération 1992 contraignent à effectuer quelques approximations. Pour les individus n'étant pas en emploi à la date d'enquête, nous ne connaissons pas le salaire de fin du dernier emploi décrit, mais seulement le salaire d'embauche, qui nous sert donc d'approximation (cela concerne moins de 20 % de l'échantillon). Cette approximation est certainement préférable au fait d'ignorer purement et simplement les jeunes concernés. Les salaires déclarés dans les deux enquêtes sont tous convertis en euros constants de juillet 2015.

Nous commençons par évaluer la force du lien entre l'indicateur de qualité de l'insertion et, séparément, le diplôme des jeunes, leur origine socio-économique, enfin leur origine culturelle. Puis nous mesurons les écarts associés entre les catégories extrêmes : respectivement, grande école ou 3^e cycle contre non-diplômé¹ ; cadre et profession intellectuelle supérieure contre ouvrier ; deux parents diplômés du supérieur contre information inconnue pour les deux ascendants² (écarts bruts dans les graphiques 1 et 2). Enfin, nous observons à quel point les écarts associés à l'origine socio-économique et à l'origine culturelle se réduisent lorsqu'ils sont plongés ensemble dans un modèle qui tient aussi compte du diplôme du jeune lui-même (écarts nets dans les graphiques), ainsi que dans un modèle plus complet qui contrôle en outre le sexe, le lieu de naissance du jeune et celui de ses parents.

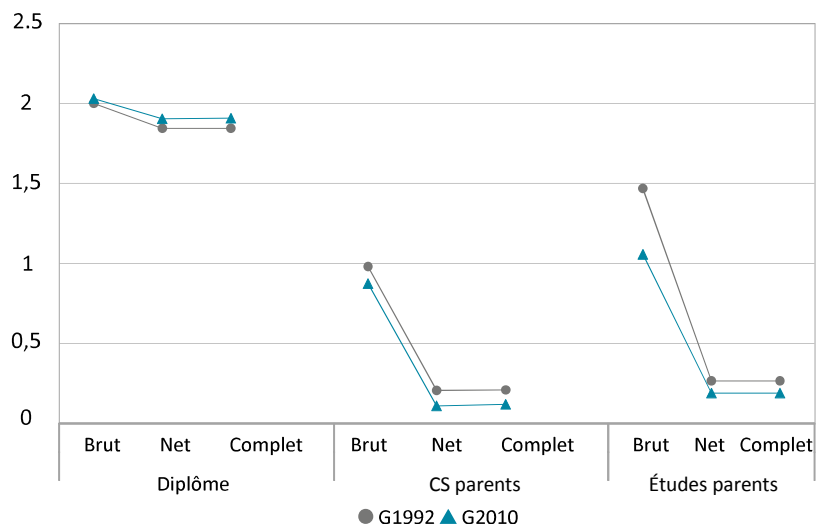
1 - Les non-diplômés renvoient aux jeunes démunis de tout diplôme ou, au plus, titulaires du Brevet des collèges.

2 - De manière très générale dans nos analyses, cette catégorie se situe en dessous de celle des parents non diplômés ou titulaires du seul brevet.

2.1 | Statut socio-économique de la profession

Le niveau de diplôme explique, à lui seul et dans les deux cohortes de sortants, 40 à 45 % de la variabilité des scores observés, contre 9 à 12 % pour l'origine socio-économique ou l'origine culturelle, considérées isolément. Avoir grandi dans une famille plus ou moins richement dotée s'accompagne néanmoins d'inégalités substantielles. Ainsi, dans la génération 1992 et cinq ans après la sortie du système éducatif, 0,98 point – soit un quart de l'échelle totale, ou encore l'équivalent de l'écart entre les professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique et les PIACE – sépare, en moyenne, les enfants de cadres et ceux d'ouvriers (Graphique 1). De même, 1,47 point – soit l'écart entre les cadres de la fonction publique et les PIACE – sépare les jeunes dont les deux parents sont diplômés du supérieur et ceux pour qui l'information est inconnue. Ces différences tiennent principalement au fait que les enfants d'origine socio-économique ou culturelle plus modeste ont quitté le système éducatif avec un moindre bagage scolaire, mais elles ne s'y réduisent pas totalement. En effet, même à niveau de diplôme identique (et l'autre dimension du milieu familial étant également contrôlée), l'écart lié à l'origine socio-économique vaut encore 0,21 point et celui lié à l'origine culturelle 0,27 point, soit approximativement la différence qui sépare les employés de commerce des ouvriers non qualifiés.

Graphique 1 | Score de statut socio-économique de la profession pour le dernier emploi décrit : effets du diplôme, de l'origine socio-économique et de l'origine culturelle



Source : Céreq, enquêtes comparables Générations 1992 et 2010, interrogations à 5 ans.

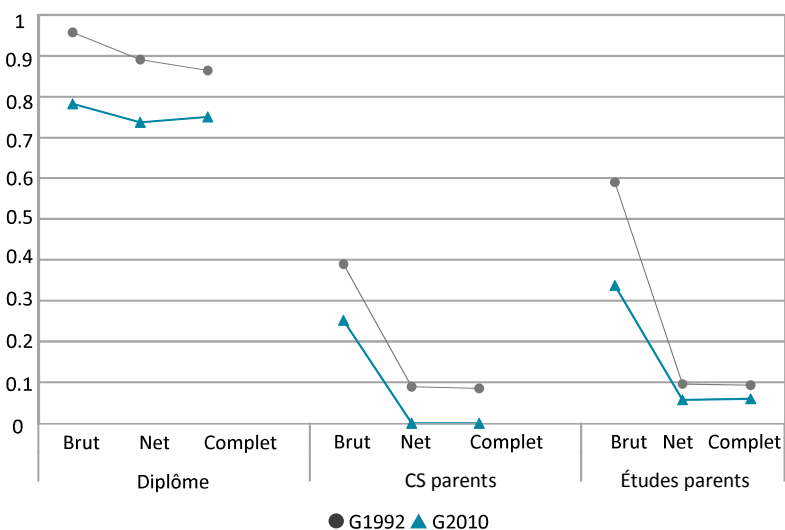
Lecture : dans la génération 1992, l'écart de statut socio-économique entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers est de 0,98 point (écart brut). Il se réduit à 0,21 point après prise en compte des niveaux de diplôme du jeune et de ses parents (écart net), et demeure inchangé après ajout du sexe et des lieux de naissance du jeune et de ses parents.

Dans la génération 2010 et en comparaison de la situation qui prévalait deux décennies plus tôt, les différences de bagage scolaire des jeunes créent des écarts aussi marqués pour le statut socio-économique de l'emploi occupé cinq ans après la sortie du système éducatif. En revanche, la trace de l'origine socio-économique s'est un peu estompée, que l'on considère cette dernière isolément (0,88 point contre 0,98 en 1992) ou bien après prise en compte du diplôme et de l'origine culturelle (0,11 point contre 0,21 en 1992). Et il en va de même pour la marque de l'origine culturelle : 1,06 point contre 1,47 en 1992, puis, après prise en compte du diplôme et de l'origine socio-économique, 0,19 point contre 0,27 en 1992. Même amoindris, ces écarts résiduels restent cependant significativement différents de zéro. Leur réduction, depuis la génération 1992, s'avère aussi statistiquement significative pour l'origine socio-économique, mais ce n'est pas le cas de l'origine culturelle. Au total, pour la détermination du statut social de l'emploi occupé, l'origine socio-économique – et peut-être, dans une moindre mesure, l'origine culturelle – pèserait moins pour la génération 2010 que pour la génération 1992.

2.2 | Salaire perçu

Dans la génération 1992 comme dans la génération 2010, le niveau de diplôme explique 28 % de la variabilité des salaires de l'emploi occupé cinq ans après la sortie du système éducatif. L'ajout de l'origine socio-économique et de l'origine culturelle augmente cette valeur de moins d'un point seulement. De fait, et en débutant l'examen par les sortants de 1992, les écarts de rémunération varient considérablement selon le titre scolaire : comparativement aux non-diplômés, les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce perçoivent en moyenne un salaire mensuel net 2,6 fois plus élevé (Graphique 2). Cependant, même à niveau de diplôme égal, un différentiel de salaire (9 %) subsiste entre les enfants de cadres et ceux d'ouvriers, en faveur des premiers, tandis que les jeunes dont les deux parents sont diplômés du supérieur gagnent en moyenne 10 % de plus que ceux pour qui l'information sur le niveau d'études des parents est inconnue. Tant pour l'origine socio-économique que pour l'origine culturelle, le différentiel observé s'avère statistiquement significatif.

Graphique 2 | Salaire perçu (en logarithme) pour le dernier emploi décrit : effets du diplôme, de l'origine socio-économique et de l'origine culturelle



Source : Céreq, enquêtes comparables Générations 1992 et 2010, interrogations à 5 ans.

Lecture : dans la génération 1992, les enfants de cadres gagnent en moyenne $\exp(0,390)$ soit 48 % de plus que les enfants d'ouvriers (écart brut). L'écart se réduit à $\exp(0,089)$ soit 9 % après prise en compte des niveaux de diplôme du jeune et de ses parents (écart net), et demeure inchangé après ajout du sexe et des lieux de naissance du jeune et de ses parents.

De la génération 1992 à la génération 2010, les écarts de salaire se réduisent pour le niveau de diplôme comme pour l'origine socio-économique et culturelle. Entre les non-diplômés et les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce, l'écart salarial se resserre en effet un peu pour s'établir à un facteur égal à 2,2. L'effet de l'origine socio-économique disparaît quasi totalement : l'écart entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers ne diffère plus significativement de zéro. En revanche, subsiste un effet faible, mais significatif, de l'origine culturelle, avec un différentiel salarial de l'ordre de 6 % entre les catégories extrêmes. De nouveau, le poids propre du milieu familial paraît donc s'être atténué en deux décennies.

CONCLUSION |

Au total, que l'on considère le salaire perçu ou le niveau socio-économique de l'emploi occupé cinq ans après la sortie du système éducatif, la qualité de l'insertion professionnelle porte la marque de l'origine socio-économique et culturelle des jeunes : en particulier, elle est moins bonne pour ceux issus de familles ouvrières ou de familles peu diplômées. Ceci vaut pour la génération qui s'est insérée à partir de 2010 comme pour celle qui l'a précédée en 1992. La marque persistante de l'appartenance familiale tient surtout aux effets de l'inégalité des chances scolaires – les jeunes d'origines socio-économique ou culturelle plus modestes obtiennent en moyenne des diplômes moins élevés, ce qui affecte la qualité de leur insertion – mais elle ne s'y réduit pas totalement. Que l'on considère le salaire perçu ou le niveau socio-économique de l'emploi occupé, cette influence « résiduelle » ou « à diplôme égal » de l'origine socio-économique et culturelle sur les emplois auxquels les jeunes accèdent pourrait s'être un peu réduite dans la génération 2010 par comparaison à la génération 1992. |